

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2021

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4141)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le comité de scientifiques réuni autour du gouvernement rend des avis les uns après les autres sans qu'il n'en soit jamais tenu compte. L'adoption de ces rapports non contraignants rend leur utilité plus que contestable. Cet amendement vise à souligner l'hypocrisie qui consisterait à laisser penser que les avis du Conseil de scientifiques sont pris en compte dans la gestion de la crise sanitaire.